

LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du 16 décembre 2025
Commune de La Grande Paroisse
Seine et Marne

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre, à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis à la mairie sur la convocation en date du 9 décembre 2025 et sous la présidence d'Emmanuel LEDOUX, Maire.

Sur les 23 membres du conseil municipal, 19 étaient votants

18 étaient présents : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, Maire, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Annick PROUT RIEU, Jean RIFFAUD, adjoints, Dimitri ARNOULD, Fabrice AUBERT, Jean-Luc EVEN, Loïck FAGIS, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAVIA, Vincent ROCHER, Nelly RODIER-NICOLI et Laurence SIMON, conseillers municipaux.

1 était absente représentée : Isabelle MALTAVERNE par Catherine Cazes.

4 étaient absents excusés : Claudia AGUILAR, Christina QUERMELIN, Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

Mme Laurence SIMON a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS APPROUVEES

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

DEL202531 : Prend acte des délégations du Maire.

DEL202532 : A l'unanimité, accepte la rétrocession à titre gratuit de la concession NC225 au profit de la commune.

DEL202533 : A l'unanimité, d'autoriser à passer des écritures en investissement avant le vote du budget 2026.

DEL202534 : A l'unanimité, de présenter trois dossiers de subvention Etat pour les opérations : Lac de la Mivoie, salle multi activités et columbarium et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces opérations.

DEL202535 : A l'unanimité, de verser des subventions exceptionnelles, de 1 000 € au Foyer Rural au titre de l'acquisition d'un tableau au salon de peinture, de 120 € à GP Rando et de 600 € en soutien sportif à un grand paroissien pour sa participation au championnat du monde de natation en eaux glacées en Finlande.

DEL202536 : A l'unanimité, de maintenir les tarifs communaux au niveau de 2025 à compter du 1^{er} janvier 2026.

DEL202537 : A l'unanimité, de signer le marché d'assurances pour les lots : Dommage aux biens, véhicules, risques statutaires, protection juridique et responsabilité civile, à compter du 1^{er} janvier 2026,

Avec la SMACL ASSURANCES SA et SMACL ASSURANCES MUTUELLE

- Lot 1 : Dommage aux biens et risques annexes : 9 998.10 € HT (13 293.83 € en 2025)
- Lot 4 : Protection juridique des agents et des élus : 922 € HT (3 085.16 € en 2025)
- Lot 5 : responsabilité civile : 7 619.27 € HT (9 073 € en 2025)

Avec GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

- Lot 2 : Véhicules à moteur et risques annexes : 4 311 € HT (4 464.92€ en 2025)
- Lot 3 : Risques statutaires du personnel : associée à la CIGAC 22 857.26 € (29 025.20 € en 2025)

DEL202538 : A l'unanimité, de vendre trois terrains aux riverains, issus de la division de la parcelle AE210 située à côté du 9 rue des Colzas (parcelle AE289 de 182 m², AE290, 174 m³ et AE291, 133 m²).

DEL202539 : A l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de réfection et d'entretien de la voirie sise rue de Moret, valable jusqu'à la rétrocession effective de cette dernière au profit de la commune de Ville St Jacques.

DEL202540 : A l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à la promesse de bail avec Neoen.

DEL202541 : A l'unanimité, d'approuver la mise en compatibilité avec une déclaration de projet du plan local d'urbanisme de La Grande Paroisse et d'autoriser le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.

DEL202542 : A l'unanimité, prend acte des marchés passés en 2025.

DEL202543 : A l'unanimité, de prendre acte du rapport d'activités du SIVOS 2024.

DEL202544 : A l'unanimité, de prendre acte des rapports d'activités de la CCPM, de l'eau potable et de l'assainissement 2024, des comptes financiers uniques du budget principal, des actions économiques, de l'assainissement, de l'eau potable, du lotissement Merlange, du parc d'activités de Cannes Ecluse, des ZAC du Moulin et Saint Donain pour 2024.

En Mairie, le 17 décembre 2025.

La secrétaire de séance,
Laurence SIMON



Le Maire,
Emmanuel LEDOUX

